



MEINIER



infos

03
2023



À l'attention des seniors de Meinier

Lieu : Salle des sociétés (sous l'école primaire)



Atelier informatique

Des applications pour accompagner vos randonnées.

Venez découvrir des applications pour préparer et accompagner vos randonnées. Elles vous permettront de planifier votre parcours, de connaître le nom des sommets aux alentours ou encore de découvrir les sentiers de votre région préférée.
Prenez votre smartphone et n'oubliez pas votre mot de passe Google Play ou Apple Store !

Jeudi 6 avril 2023
10h00-12h00

Une activité offerte par la commune de
Meinier à ses habitants.



Niveau débutant

Atelier gratuit

Groupe de 15 personnes maximum

Inscription requise avant le vendredi 31 mars auprès de Mme Heidi Gusset, coordinatrice sociale, au ☎ 022 855 13 00 ou par email à h.gusset@meinier.ch

Participation d'habitants non seniors de Meinier, sur inscription, dans la limite des places disponibles.

Autres infos

❖ Agenda

CONSEIL MUNICIPAL

❖ 27 avril ❖ 11 mai

BIBLI-O-BUS - les vendredis

vers la salle communale 14h-17h

● 5 mai ● 2+30 juin



Marché de Meinier

Les jeudis devant la salle communale (www.meinier.ch).

MANIFESTATIONS :

- Soirée annuelle du Ski Club de Meinier

Samedi 29 avril

Salle communale

- Concert annuel de la Fanfare

Samedi 6 mai

Salle communale

- Courir pour Aider

Samedi 13 mai

Courses à pied / vélo / walking au Centre du village



NOUVELLE SAISON 2023

DEVENEZ MEMBRE ET JOUEZ AU TENNIS DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL D'AVRIL À NOVEMBRE !

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS: WWW.TCMEINIER.CH

La saison de tennis au Centre sportif de Rouelbeau redémarre juste avant le week-end de Pâques, soit

dès Jeudi 6 avril.

Venez profiter de l'ouverture des courts de tennis pour pratiquer votre sport avec le **Tennis Club de Meinier** !

Le coin vert



Déchets verts – route de Gy 49

Comme chaque année à l'approche du printemps, nous vous rappelons que le point de compostage des déchets verts est **ouvert depuis le 1^{er} mars** (jusqu'à fin novembre) comme suit :

- ♣ Mercredi de 14h00 à 18h00 et
- ♣ Samedi de 9h00 à 12h00 & de 15h00 à 18h00

Sur place, un collaborateur communal aide à trier et gérer vos déchets.

Pour rappel, cet espace est **réservé exclusivement aux particuliers** et les déchets suivants sont **interdits** :

- souches et troncs d'arbres, déchets de bois, matériaux de construction en général comme le plâtre, béton cellulaire ou autre.

Ces déchets sont cependant acceptés par **Mobilitri** (voir www.mobilitri.ch), y compris pour les entreprises.

Merci de contribuer ainsi à la valorisation des déchets et à la préservation de l'environnement.

